

Charte d'engagements des conservatoires 2025-2026

Pontault-Combault / Roissy-en-Brie

Règlements pédagogiques et intérieurs consultables sur
<https://conservatoires.agglo-pvm.fr/sinscrire> et dans chaque conservatoire

Je soussigné(e) né(e) le

☐ Elève du conservatoire

☐ Responsable légal de/des élèves mineurs :

Composition du foyer : Nombre d'adultes Nombre d'enfants

- Dégage l'établissement de toute responsabilité en dehors des heures de cours.
- M'assure de la présence du professeur avant de déposer mon enfant dans l'établissement et veille à le récupérer à la fin de son cours.
- M'engage à ne pas emmener mon enfant à son cours s'il est porteur d'une maladie contagieuse.
- Autorise en cas d'accident, mon hospitalisation ou celle de mon enfant si l'état de santé le nécessite.
- Autorise que mon enfant ou moi-même soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités de l'établissement et autorise la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne à exploiter et publier, sous toutes formes et tous supports connus, les images et des travaux capturés pour une durée de 10 ans sans contrepartie financière.
- **Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur consultable sur le site internet du réseau des conservatoires ou dans l'établissement et m'engage à le respecter.**
- **Certifie avoir pris connaissance des tarifs et des modalités de paiements.**
- Certifie être personnellement assuré contre les dégâts et sinistres matériels ou corporels. Et être en mesure de produire, à tout moment du cursus, sur demande du conservatoire l'attestation d'assurance en responsabilité civile.
- Déclare avoir pris connaissance de la nécessité de l'acquisition de matériel pédagogique (partitions, manuels, livres, instruments de musique, tenue de danse...).
- Autorise le conservatoire ou la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne à me communiquer par mail et/ou SMS les informations concernant l'organisation pratique de la scolarité (professeurs absents, report de cours, etc.), les informations concernant les activités de la saison culturelle ainsi que la « newsletter » de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne.
- Autorise le conservatoire ou la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne à communiquer mes coordonnées aux représentants des parents d'élèves du réseau des conservatoires de Paris-Vallée de la Marne.
- Autorise le conservatoire ou la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne à communiquer mes adresses mails au logiciel « EARMASER ».
- Déclare avoir bien pris connaissance que :
 - **Toute année commencée est due.**
 - Les droits d'inscription ne sont pas remboursables.
 - En remplissant ce formulaire, j'autorise, et suis informé(e), que :
 - ✓ Mes données à caractère personnel fassent l'objet d'un traitement par la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne dont la finalité n'est que le suivi administratif de la scolarité, la réception des informations par voie numérique, téléphonique et/ou postale.
 - ✓ Toutes les informations recueillies sur ce dossier d'inscription soient enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne.
 - ✓ Conformément au Règlement Général de Protection des données 2016/679 du 27 avril 2016, je dispose d'un droit à la rectification, à l'effacement des données, à l'oubli et droit à la portabilité des données.
 - ✓ Pour toute demande je peux contacter, le délégué à la protection des données de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne à l'adresse suivante : dpo@agglo-pvm.fr
- Pour les personnes inscrites en 2024-2025, être à jour des frais de scolarité de l'année en cours, règlement avant le 30 avril 2025.

Tout dossier incomplet ne permet pas une inscription au conservatoire. Je m'engage à fournir :

- Toutes les **informations personnelles** sur l'extranet du conservatoire Pontault-Combault/Roissy-en-Brie
- La présente **charte d'engagement** signée
- Un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois : énergie, eau, téléphonie, quittance de loyer
- L'**avis d'imposition 2024 (sur les revenus de 2023) de toutes les personnes constituant le foyer**, pour le calcul du taux d'effort (uniquement pour les habitants de la Communauté d'Agglomération de Paris Vallée de la Marne), Ceux ne souhaitant pas fournir leur avis d'imposition, le prix plafond « 1 adulte ou 1 enfant à charge » sera appliqué. En cas de modification de la situation familiale depuis la déclaration d'impôt 2023 fournir une copie du livret de famille, Pour la danse ou la préparation corporelle (sauf parcours découverte et multi expression), fournir au plus tard le 8 septembre 2025 un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la danse de moins de 3 mois.

Fait à

Le

Signature accompagnée de la mention « lu et approuvé »